

## **Communiqué de presse**

### **CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER**

#### Cortège du 1<sup>er</sup> mai à Saint-Imier

La circulation sera quelque peu perturbée ce vendredi 1<sup>er</sup> mai en fin d'après-midi à Saint-Imier. Organisée par le Parti socialiste du Haut-Vallon de Saint-Imier, la manifestation du 1<sup>er</sup> mai interjurassien se traduira, notamment, par la tenue d'un cortège. Ici, avant que les orateurs ne montent à la tribune installée à la salle de spectacles, la Fête du travail se trouvera illustrée par un défilé empruntant dès 17 h 15 le parcours suivant : rue de la Gare – Rue de la Suze – rue Dr Schwab – Place du 15 mars – rue Francillon – Place du Marché – rue du Pont – rue des Jonchères – salle de spectacles.

#### Travaux de réfection de la route cantonale deuxième étape

Suite à l'acceptation par le Conseil de Ville du budget de la deuxième étape des travaux de réfection des réseaux souterrains dans la route cantonale en mars 2009, les préparatifs destinés à la réalisation du projet ont été menés à bien. Le secteur concerné en 2009 est situé entre le carrefour de la route cantonale avec la rue des Fleurs et le bâtiment situé route de Sonvilier N°20. La mise en place du chantier se fera dès le lundi 4 mai 2009.

Pour mémoire : le but de ce projet est de renouveler l'ensemble des conduites communales présentes dans la route cantonale (eau, gaz, électricité, Diatel) et de réparer ponctuellement le collecteur d'eau usées avant que l'office des Ponts et Chaussées du canton renouvelle une partie du coffre et le tapis de la chaussée.

Durant ces travaux, des feux de signalisation routière régleront la circulation le long de la route cantonale et des déviations seront mises en place. L'exécutif communal prie la population de Saint-Imier de bien vouloir excuser les nuisances occasionnées par ce chantier et respecter les mesures de circulation mises en place.

#### Champignons sous la loupe

Malgré une saison en demi-teinte, la cueillette des champignons s'est révélée être un passe-temps prisé l'an dernier. Contrôleur officiel pour la Municipalité, M. Patrick Recordon a analysé 21 récoltes en 2008, alors qu'il s'était livré à cet exercice 14 fois en 2007. Sur les 26 kg contrôlés, 7 kg ont été jugés impropres à la consommation, dont 4,3 kg d'espèces vénéneuses.

(cm)

Saint-Imier, le 29 avril 2009